

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 MARS 2010**

L'an deux mille dix, le vingt neuf mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M PEUCHERET Alain Maire de VERRIERES.

**Étaient présents** : MM PEUCHERET Alain, LUISE Dominique, BERTIN Michel, SPECTE Gérard, PLOYE Frédéric, CALLENDREAU Boris, BONENFANT Hervé ROYER Stéphane, PARMENTIER Bruno, Mmes MARIETTE Florence, RICHE Céline, M SAMUEL Guy, Mme QUESNEL Chantal, MM LAGOGUEY Janick, AMIDIEU Jacques, LEBECQ Jean-François, BOILLOT Patrick, Melle DOUCET Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

**Absent (s) excusé (s)**: Mme BAGATTIN Mélanie pouvoir à M BERTIN Michel.

**Absents** : /.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M LEBECQ Jean-François a été désigné (e) **secrétaire de séance** et a accepté cette fonction.

**Objet : Ouverture de crédit – convention** : Retrait de l'ordre du jour voté à l'unanimité pour absence d'éléments suffisants.

**Approbation compte rendu du 25/02/2010** : unanimité.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2009– APPROBATION :**

Monsieur le Maire présente le compte administratif de 2009. Le compte administratif ayant fait l'objet d'une explication approfondie lors d'une réunion de travail précédente il rappelle les montants des prévisions et des réalisations de l'exercice 2009 par section par chapitre, souligne les points importants et répond aux questions de l'assemblée sur certains articles. Il quitte ensuite la séance afin que l'assemblée puisse valablement délibérer.

La vue d'ensemble de la section de fonctionnement se présente comme suit :

<b>Chapitre</b>		<b>Crédits ouverts</b>	<b>Réalisations</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 533 869,00</b>	<b>1 124 882,76</b>
011	Charges à caractère général	606 960,00	445 225,48
012	Charges de personnel	449 970,00	415 879,43
65	Autres charges gestion courante	317 080,00	240 674,85
014	Atténuation de produits		
66	Charges financières	16 710,00	16 115,04
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	372,03
042	Opérations d'ordre		6 615,93
022	Dépenses imprévues	27 500,00	
023	Virement à la section d'investisst	114 549,00	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 130 950,00</b>	<b>1 161 292,61</b>
70	Produits des sces, domine et vtes directes	4 400,00	8 851,67
73	Impôts et taxes	200 990,00	206 319,45

74	Dotations et participations	463 246,00	475 137,62
75	Autres produits de gestion courante	446 024,00	447 413,55
013	Atténuation de charges	15 000,00	15 473,48
76	Produits financiers		14,25
77	Produits exceptionnels	1 290,00	4 457,66
79	Transfert de charges		
042	Opérations d'ordre		3 624,93
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement ex. n-1</b>	<b>420 682,11</b>	

La section de fonctionnement est approuvée par chapitre, à l'unanimité (par 18 voix pour dont 1 pouvoir, le Maire ayant quitté la salle et n'ayant pas pris part au vote).

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

### DEPENSES

Nature	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12
<b>TOTAL</b>	<b>281 584,00</b>	<b>115 513,27</b>	<b>153 990,00</b>
Dépenses d'équipement	227 168,00	79 217,32	146 846,00
Individualisées en opérations			
21. Immobilisations Corporelles			
<b>45. Opérations pour compte de tiers</b>			
Dépenses financières	32 406,00	32 405,68	00
16 Emprunt			
Opérations réelles	7 410,00	265,34	7 144,00
020 Dépenses imprévues	14 6000,00		
Opérations d'ordre de section à section			
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
<b>Déficit 'Investissement ex. n-1</b>			

### OPERATIONS VOTEES - DEPENSES

N°	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	RAR au 31/12
	<b>TOTAL</b>	<b>227 168,00</b>	<b>79 217,32</b>	<b>146 846,00</b>
10001	Zone artisanale CH 21	6 446,00	3 386,67	3 051,00
10002	Eglise ST Pierre CH 21	35 475,00		35 475,00
10003	Chapelle St Aventin	25 400,00		25 400,00

10004	Groupe scolaire CH 21	8 880,00	7 203,86	1 571,00
10005	Equipelement incendie CH 21	600,00	600,00	
10006	Terrains et bois CH 21	11 922,00	2 861,55	9 060,00
10007	Equipements sportifs et de loisirs	5 823,00	1 716,04	4 041,00
10008	Mairie CH 20 CH 21	24 706,00	12 025,78	12 087,00
1009	Espaces verts, réseaux, voiries CH 21	41 450,00	23 410,84	18 037,00
1010	Autres immeubles communaux CH 21	66 466,00	28 012,58	38 124,00

#### OPERATIONS FINANCIERES :

Art.	Libellé	Crédits ouverts	mandats émis	RAR au 31/12
<b>DEPENSES TOTALES</b>		<b>54 416,00</b>	<b>32 671,02</b>	<b>7 144,00</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES</b>				
<b>1641</b>	<b>Rembt emprunts</b>	32 406,00	32 405,68	
<b>165</b>	<b>Dépôt et cautionnement</b>			
<b>Autres dépenses financières</b>				
19	Moins value cession			
2111	Terrains nus			
2112	Terrains de voirie	7 410,00	265,34	7 144,00
<b>26 participations et créances rattachées</b>				
266	Parts sociales			
<b>020 DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>14 600,00</b>		
	<b>Op. de l'exercice</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>Cumul</b>	
<b>Dépenses</b>				

Vue d'ensemble section d'investissement :

**RECETTES :**

Nature	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12
<b>TOTAL</b>	<b>256 600,00</b>	<b>84 001,22</b>	<b>65 126 ,00</b>
Recettes d'équipement	56 175,00	28 107,79	28 076,00
45. Opérations pour compte de tiers			
Recettes financières	85 876,00	49 277,50	37 050,00
Recettes réelles	<b>142 051,00</b>	<b>77 385,29</b>	<b>65 126,00</b>
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section 021 Virement de la section de fonctionnement 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 549,00	6 615,93	

**OPERATIONS VOTEES - RECETTES :**

N°	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	RAR au 31/12
	<b>TOTAL</b>	<b>56 175,00</b>	<b>28 107,79</b>	<b>28 076,00</b>
1001	Zone artisanale CH 13			
1002	Eglise ST Pierre CH 13	22 246,00		22 246,00
1003	Chapelle St Aventin			
1004	Groupe scolaire CH 13	2 060,00		2 060,00
1005	Equipement incendie CH 13			
1006	Terrains et bois CH 13			
1007	Equipements sportifs et de loisirs	2 000,00		2 000,00
1008	Mairie CH 13	5 977,00	4 206,15	1 770,00
1009	Espaces verts, réseaux, voiries CH 13	23 892,00	23 901,64	
1010	Autres immeubles communaux CH 13			

Art.	Libellé	Crédits ouverts	titres émis	RAR au 31/12
<b>RECETTES TOTALES FINANCIERES</b>		<b>85 876,00</b>	<b>49 277,50</b>	<b>37 050,00</b>
<b>RESSOURCES PROPRES EXTERNNES</b>				
10222	f.c.t.v.a.	15 466,00	15 466,50	
10223	Taxe locale d'équipt	23 850,00	24 301,00	
1328	Subvention equipt	7 050,00		7 050,00
1068	Excédent de fonct capit.	9510,00	9 510,00	
<b>Autres recettes financières</b>				
1641	Emprunts			
165	Ventes terrains nus			
211 1	Dépôt et caut			
2152	Installations de voirie			
21571	Matériel roulant			
024	Cessions de biens	30 000,00		30 000,00
<b>transfert entre section</b>				
19	Plue value de cession			
21	Cessions d'immobilisatio ns corporelles			
2182	Matériel de transport			
<b>Total prélèvement Venant de la section de focntionnement</b>		<b>114 549,00</b>	<b>6 615,93</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	114 549,00		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		6 615,93	
		<b>Résultat reporté N-1</b>		
		<b>65 884,36</b>		

**RESULTAT D'EXERCICE 2009 :**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Résultat global</b>
Fonctionnement :	1 124 882,76	1 161 292,61	
<b>Résultats n-1</b>			<b>420 681,11</b>
Investissement :	115 513,27	84 001,22	
<b>Résultats n-1</b>			<b>65 884,36</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 240 396,03</b>	<b>1 245 293,83</b>	<b>486 565,47</b>
<b>Excédent</b>			<b>491 463,27</b>

**AFFECTATION DU RESULTAT :**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Résultat global</b>
<b>Fonctionnement :</b>	1 124 882,76	1 161 292,61	
Résultats n-1		420 681,11	
<b>Résultats n</b>		<b>457 091,96</b>	
<b>Investissement :</b>	115 513,27	84 001,22	
Résultats n-1		65 884,36	
<b>Résultats n</b>		<b>34 372,31</b>	
			<b>457 092</b>
<b>RAR 2009 recettes BP 2009</b>	153 990,00	65 126,00	
<b>Provision au compte 1068 prélevée sur excédent de fonctionnement</b>	88864	34 372	<b>54 492</b>
<b>Solde d'exécution</b>			<b>402 600</b>

La section d'investissement est approuvée par chapitre par opération, à l'unanimité, (par 18 voix pour dont 1 pouvoir, le Maire ayant quitté la salle et n'ayant pas pris part au vote). Il ressort du compte administratif 2009 un excédent de fonctionnement de **457 091 Euros** et un excédent d'investissement de **34 372 Euros**, soit un solde d'exécution de **402 600 Euros** après affectation de **54 492 Euros** au compte 1068.

**RESTES A REALISER DE L' EXERCICE 2009 DEPENSES ET RECETTES D' INVESTISSEMENT:**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'état des restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement de l'exercice 2009 arrêté au 31.12.2009 comme suit :

**DEPENSES**

	<b>EUROS</b>
<b>ZONE ARTISANALE 10001</b>	
Compte 2111 Terrains nus	3 051.00

Compte 21318 Constructions	
Compte 2151 Réseaux de voiries	
Compte 21534 Réseaux d'électrification	
<b>EGLISE ST PIERRE ST PAUL 10002</b>	
Compte 21318 Constructions	35 475.00
<b>CHAPELLE DE ST AVENTIN 10003</b>	
Compte 21318 Construction autres bâtiments	25 400.00
<b>GROUPE SCOLAIRE 10004</b>	
Compte 21312 Bâtiments scolaires	
Compte 2183 Mobilier	571.00
Compte 2188 Autre Immobilisations	1 000.00
<b>EQUIPEMENT INCENDIE 005</b>	
Compte 2182 Matériel de transport	
<b>TERRAINS ET BOIS 006</b>	
Compte 2111 Terrains nus	5 535.00
Compte 2117 Bois et Forêts	1 457.00
Compte 2121 Plantations et arbustes	2 068.00
<b>EQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS 007</b>	
Compte 2128 Agencements Installations	
Compte 21318 Constructions	4 041.00
Compte 21534 Réseaux d'électrification	
Compte 2188 Autres immobilisations corporelles	
<b>MAIRIE 008</b>	
Compte 21311 Constructions	3 987.00
Compte 2183 Matériel de bureau inform,	6 000.00
Compte 2184 Mobilier	2 100.00
<b>ESPACES VERTS RESEAUX VOIRIES 009</b>	
Compte 2128 Terrains autres agencets	10 835.00
Compte 2151 Réseaux de voiries	
Compte 2152 Installation de voirie	6 969.00
Compte 2188 Autres imm corporelles	233.00
<b>AUTRES IMMEUBLES COMMUNAUX 010</b>	
Compte 2111 Terrains nus	
Compte 2128 Terrains autres agencements	

Compte 21318 Constructions autres bât. publics	31 565.00
Compte 2184 Mobilier	2 177.00
Compte 2188 Autres Immo	4 382.00
<b>OPERATIONS FINANCIERES 000</b>	
Compte 2112 Terrains de voirie	7 144.00
<b>TOTAL</b>	<b>153 990.00</b>

## RECETTES

	EUROS
<b>ZONE ARTISANALE 1 0001</b>	
<b>Opération 10002</b>	
Compte 1321 Subvention Etat	11 864.00
Compte 1322 Subvention Régionale	4 449.00
Subvention Départementale	5 933.00
<b>GROUPE SCOLAIRE 004</b>	
Compte 1321 Subv.Equipt.Non tranf.Etat	
Compte 1323 Subv non trans Départ	2 060.00
Compte 1341 DGE	
<b>TERRAINS ET BOIS 006</b>	
Compte 1321 Subv.Equipt. Non Tranf. Etat	
<b>EQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS 007</b>	
Compte 1323 Subv Départ	1 000.00
Compte 1328 Subvention 3F	1 000.00
<b>Opération 10008 Mairie</b>	1 770.00
Compte 1341 DGE	
<b>ESPACES VERTS RESEAUX VOIRIES 009</b>	
Compte 1321 Subv non transf Etat	
Compte 1323 Subv équipt non transf depart	
Compte 1325 Part, SDEA	
Compte 1328 Subv Equipt	

autres	
Compte 1341 DGE	
Compte 1342 Amendes de police	
<b>AUTRES IMMEUBLES COMMUNAUX 010</b>	
Compte 1328 Subvention Comité de tourisme	
<b>OPERATIONS FINANCIERES 000</b>	
024 Produit cession	30 000.00
Compte 1328 Subv d'équipement	7 050.00
<b>TOTAL</b>	<b>65 126.00</b>

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR DE L' EXERCICE 2009 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2009 :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2009, ce même jour,

Considérant les besoins recensés pour l'année 2010,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009,

Constatant que le compte administratif est **en accord avec le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2009,**

**APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion du receveur municipal,**

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de	<b>457 091,96 Euros</b>
Un excédent d'investissement de	<b>34 372,31Euros</b>

**DECIDE, à l'unanimité,** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L' EXERCICE 2009:**

Pour mémoire : prévision budgétaire :

Virement à la section d'investissement :

Résultat au 31.12.2009

Excédent de fonctionnement :	<b>457 091 Euros</b>
------------------------------	----------------------

Excédent d'investissement :	<b>34 372 Euros</b>
-----------------------------	---------------------

Pour mémoire : prévision budgétaire :

Virement à la section d'investissement :

**Affectation complémentaire  
en réserve (compte 1068)**

couvrant les RAR d'investissement de 2009 :  
RAR Dépenses d'investissement =

**RAR Dépenses 2009 pour 153 990 euros.**  
**- RAR Recettes 2009 pour 65 126 Euros**

**Soit 88 864 Euros.**

**Affectation en réserve (compte 1068)**

(correspondant au

Compte tenu de l'excédent d'investisss 34 372 Euros.

Provision pour RAR (88 864 – 34 372,31 = 54 491,69)

**Total** **54 492 Euros**

Affectation à l'excédent reporté :  
(report à nouveau créditeur)

457 092 – 54 492 = **402 600 Euros**

**Le résultat excédentaire de la section  
de fonctionnement 2009 s'élève à : 457 092 Euros**

**Le résultat de la section  
d' Investissement excédentaire  
de 2009 s'élève à : 34 372 Euros**

**L'affectation complémentaire  
Au 1068 à prévoir 54 492 Euros**

**Le solde d'exécution à reporter  
en excédent de fonctionnement  
au BP 2010 s'élève à 402 600 Euros**

**IMPOTS LOCAUX 2010 - VOTE DES TAUX :**

Les bases d'imposition prévisionnelles de 2010 mentionnées dans l'état 1259 ne concernent que la taxe d'habitation et les taxes foncières, elles augmentent globalement d'environ 3,37 %.

Les bases d'imposition de la taxe d'habitation et du foncier bâti augmentent respectivement de 3,42 % et de 3,34%.

La base d'imposition de la taxe foncière non bâti augmente de 2,46 %. La taxe professionnelle remplacée par une compensation – relais 2010 apparaît sur un document annexe.

A savoir :

Taxe d'habitation	1 449 328	à	1 499 000
Taxe foncière	821 832	à	849 300
Taxe foncière non bâti	56 017	à	57 400

Taxe professionnelle 714 580 à 680 700

Il est proposé de ne pas augmenter les trois taxes cette année dont les taux reste fixés à :

Taxe d'habitation	11,93 %
Taxe foncière bâti	20,12 %
Taxe foncière non bâti	21,52 %

Cela représente un produit de 362 062 Euros.

Pour la taxe professionnelle la compensation relais pour 2010 sera de 83 995 euros ce qui correspond à un taux relais de 11,19 %.

Le Conseil, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**VOTE ces taux pour l'année 2010.**

### **TARIFS DES DIVERS SERVICES COMMUNAUX - ANNEE 2010:**

Lors du vote du budget primitif 2008, le Conseil Municipal décide,  
**par 18 voix pour et 1 abstention,**

**DE FIXER LES TARIFS DES CONCESSIONS COMME SUIV :**

#### **Concessions inhumation cimetière :**

Perpétuelle : 185 euros.  
Trentenaire : 67 euros.

#### **Concessions incinération Columbarium :**

Trentenaire : 67 euros  
Cinquantenaire : 110 euros  
Niche : 417 euros  
Plaque aluminium : 6 euros

**DE FIXER POUR L' ANNEE 2010**

**LES TARIFS DES AUTRES SERVICES COMMUNAUX COMME SUIV :**

#### **Redevance d'enlèvement et de traitement des déchets des ménages, professionnels et associations:**

Le montant par foyer fiscal est fixé pour l'année 2010 à **200 euros** tenant ainsi compte du coût financier du marché public signé avec la société DECTRA qui assure l'ensemble des opérations de tri sélectif, hormis la collecte des encombrants confiée à la société COVED . Monsieur le maire précise que ce tarif tient également compte des tarifs de la CAT pour l'accès aux déchetteries et d'une partie de la charge du traitement remboursé au SDEDA.

Par ailleurs certains professionnels bénéficiant pour tout ou partie de ce service un tarif individualisé leur est appliqué comme suit :

Boulangerie Pâtisserie ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Restaurants montant appelé aux habitants,  
 Cabinet médical ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Cabinet dentaire ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Cabinet infirmier et podologue ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Cabinet vétérinaire ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Masseur kiné ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Pharmacie ½ du montant appelé ci-dessus,  
 ADMR ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Club du Soleil montant appelé aux habitants,  
 Ex bâtiment SA CUNY ½ du montant appelé ci-dessus,  
 G2 Paysage ½ du montant appelé ci-dessus,  
 A.R.T.S. PLASTIQUES ½ du montant appelé ci-dessus,  
 Salon de coiffure et d'esthétique, ½ du montant appelé ci-dessus.  
 Commerce Multi- services PION Jean-Luc, ½ du montant appelé ci-dessus.

**DE FIXER à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010** les tarifs du centre de loisirs, cantine, garderie, études surveillées, bibliothèque, encarts publicitaire et location salle polyvalente, droit de place comme suit :

**Centre de Loisirs :**

**Pour l'année 2009, hormis le mois de juillet :**

<b><i>Habitants de Verrières :</i></b>	<b><i>Habitants extérieurs :</i></b>
A la journée : 3,75 Euros	A la journée : 4,45 Euros
Garderie : 1,10 Euro	Garderie : 1,40 Euro
matin ou soir	matin ou soir
Garderie midi : .....0,55 Euro	Garderie midi : .....0,85 Euro

**Cantine :**

**Habitants de Verrières :** Prix d'un repas : 4,35 Euros  
Repas apportés cadre PAI : 1,55 Euros.

**Extérieurs :** Prix d'un repas : 5,10 Euros  
Enseignants : : 5,10 Euros  
Repas apportés cadre PAI : : 2,30 Euros.

**Pour la période du mois de juillet :**

**Centre de loisirs :**

Journée sans repas : tarifs fixés ultérieurement

Journée avec repas : tarifs fixés ultérieurement

**Études surveillées :**

Prix de l'heure : 1,30 Euros

Un tarif préférentiel est appliqué aux familles de 3 enfants fréquentant la structure communale (50% de réduction pour le 3<sup>ème</sup> enfant).

**Bibliothèque :**

**Tarif fixé par délibération du 27/11/2009 mentionné pour information (application 1.01.2010)**

carte de couleur bleue	
abonnement annuel des Verrichons de + 18 ans	4,00 Euros
abonnement individuel annuel des personnes extérieures + 18 ans	6,00 Euros
carte de couleur jaune	
abonnement familial annuel des Verrichons	6,00 Euros
abonnement familial annuel des personnes extérieures	8,00 Euros

**Salle Polyvalente :**

Grande salle et cuisine :

	COMMUNE	EXTERIEUR
Assemblée générale ou vin d'honneur de 4 heures	125 Euros	190 Euros
Mariages, fêtes familiales, associations : 1 jour	263 Euros	455 Euros
Mariages, fêtes familiales, associations : 2 jours	440 Euros	655 Euros

	COMMUNE	EXTERIEUR
Location du dimanche pour thé dansant	230 Euros	230 Euros

1<sup>ère</sup> réunion gratuite pour les associations locales à caractère culturel, sportif et de loisirs - réunions suivantes : tarif normal.

**Encarts publicitaires dans le bulletin municipal (Le Verrichon) :**

Tarifs annuels pour une parution dans le bulletin municipal

Commerçants, artisans, entreprises installés sur la commune :

Encart publicitaire, 1/8 de page : 70,00 Euros

Encart publicitaire, 1/4 de page : 100,00 euros

Encart publicitaire, 1/2 page : 200,00 euros

Commerçants, artisans, entreprises installés hors commune :

Encart publicitaire, 1/8 de page : 85,00 Euros

Encart publicitaire, 1/4de page : 120,00 Euros.

Encart publicitaire, 1/2 page : 240,00 euros

**Droit de place :**

Commerçants ambulants :

En journée ou demi-journée : 53 Euros.

A l'année (appelé au semestre) : 338 Euros.

Taxi :

Annuel : 160 Euros.

Monsieur le Maire précise que les tarifs des services à caractère social restent inchangés.

**SUBVENTIONS COMMUNALES - ANNEE 2010 :**

Monsieur le Maire donne la parole à M BERTIN Michel, 2ème adjoint, afin qu'il présente les propositions de subventions pour l'année 2010, examinées en commission culture animation le 16/02/2010.

**ECOLES :**

Maternelle :

Coopérative scolaire	1 166 Euros
Primaire : Coopérative scolaire	1 642 Euros
Primaire : Subvention classe de neige	3 200 Euros

**SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES :**

A.S.V. (Judo - Cyclo - Tennis - Foot - Gym)	3 500 Euros
A.S.V. (nouvelle section tennis de table subvention exceptionnelle)	100 Euros
Compagnie des Sapeurs -Pompiers	660 Euros
Créateurs du Val de Seine	300 Euros
Association Familles Rurales	450 Euros
Amicale des Démobilisés	85 Euros
Verrières Animations Loisirs (Echecs -Scrabble)	600 Euros
Parents d'élèves	70 Euros
La Chasse Verrichonne	50 Euros

**SUBVENTIONS ASSOCIATIONS EXTRA-COMMUNALES :**

A.D.M.R. des Aumonts (Antenne de Verrières)	700 Euros
Visiteurs Hospitaliers	105 Euros
Clique Musique Cérémonie	90 Euros
Ludothèque	2 500 Euros
(subvention annuelle 2 437 euros + subvention exceptionnelle 63 euros)	

**AUTRES SUBVENTIONS :**

Comité Social du Personnel Communal	12 100 Euros
C.C.A.S.	500 Euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**ACCEPTE la répartition** ci-dessus énoncée, à inscrire au budget primitif 2009 pour **un montant de 27 318 Euros au compte 6574 et 500 Euros au compte 657362.**

### **VENTE DE TERRAIN SUR LA ZONE ARTISANALE :**

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée d'une demande d'achat de terrain de 2 000 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale de VERRIERES adressée par Monsieur DANTON Alain, apiculteur dont le siège social actuellement est à VERRIERES (Aube), 13 Rue de Saint Martin.

Après avoir rencontré l'intéressé, confirmé la surface à acquérir, Monsieur le Maire est en mesure de proposer une parcelle de terrain au prix de 10 euros le m<sup>2</sup>, sachant qu'il correspond au montant déjà appliqué sur cette zone.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**ACCEPTE** de vendre à M DANTON, exploitant apiculteur, 13 rue de Saint Martin à VERRIERES (Aube), une parcelle de terrain de 2 000 m<sup>2</sup> sur la zone artisanale de VERRIERES (Aube), au prix de 10 euros HT le m<sup>2</sup>.

L'acquéreur devra s'acquitter de la TVA en vigueur applicable au terrain ainsi que de tous les frais afférents à l'acte de vente, hormis le bornage qui sera pris en charge par la commune.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer l'acte de vente.

**DIT** que les crédits correspondant au bornage sont prévus au budget.

### **STAGE B.A.F.D. – PRISE EN CHARGE DES FRAIS :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'inscrire l'agent assurant les fonctions de directrice du centre de loisirs de VERRIERES (Aube) afin de revalider sa formation générale B.A.F.D (brevet d'aptitude au fonction de directeur). Plusieurs sessions sont organisées par le CEMEA dans différentes régions de France, la plus proche étant en Bourgogne à QUETIGNY (Côte d'or - agglomération de DIJON). Le stage s'effectuera du 17 au 25 juin en internat ; son coût est de 681 euros auquel il faut ajouter le remboursement des frais de déplacements (carburant et tickets d'autoroute).

Le Conseil, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Considérant le caractère obligatoire et nécessaire de cette formation pour l'agent qui assume les fonctions de direction au centre de loisirs de VERRIERES (Aube),

**ACCEPTE** la prise en charge :

- des frais d'internat et de formation de 681 Euros à acquitter auprès de la structure organisant la session de stage
- et les frais de carburant et d'autoroute qui seront remboursés à l'agent sur présentation des justificatifs de paiement.

**DIT** que les crédits seront prévus au budget 2010.

## **TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE SAINT PAUL DE VERRIERES :**

Monsieur le Maire donne la parole à M Gérard SPECTE, 3<sup>ème</sup> adjoint, chargé du patrimoine et des biens communaux, afin qu'il rende compte des travaux de restauration à effectuer à l'église de VERRIERES. Ce programme 2010 a été mis en place après visite des lieux avec M LEMEUNIER, chef de service départemental de l'architecture et du patrimoine et se présente comme suit :

Sur avis conforme des membres de la commission du patrimoine et du service départemental de l'architecture il est proposé de retenir pour les :

### **Travaux de rejointement des voûtes de la nef croisée du transept et bas côté de l'église :**

Entreprise LEON NOEL de la CHAPELLE ST LUC devis 09/10 du 12 Février 2010.

Comprenant l'installation du chantier, la pose et dépose des échafaudages en rotation sur les différentes zones de travaux, la protection du mobilier, la dégradation des joints et calfeutrement en voûte, la réfection des joints et calfeutrement compris armature pour partie large, et le nettoyage du chantier.

Le montant des travaux est estimé à 14 749,40 Euros HT soit 17 640,28 Euros TTC.

### **Travaux de ventilation dans le chœur de l'église :**

Entreprise LEON NOEL de la CHAPELLE ST LUC( Aube) devis 04/10 du 26/01/2010.

Comprenant le percement dans le mur du chœur de 2 ventilations, la pose de grilles en fonte extérieur, un gainage PVC avec les boiseries intérieures compris raccord.

Le montant des travaux est estimé à 1 160 Euros HT soit 1 387,36 Euros TTC.

### **Travaux de restauration des boiseries du chœur :**

Entreprise MENUISERIE D'ANTAN de LA LOGE AUX CHEVRES (Aube) devis DE0288 et DE0289 du 28/01/2010.

Comprenant la remise en état des boiserie du chœur – boiserie à cadre d'assemblage et panneaux du chœur (côté Nord)- boiserie à cadre d'assemblage et panneaux du chœur côté Sud. Dépose et transport en atelier, démontage, nettoyage et préparation des cadres d'assemblage, remplacement des bois défectueux, remontage des cadres d'assemblage compris traitement des faces arrières, mise en teinte et traitement de finition des bois de façade compris insecticide et fongicide, repose des boiseries.

Le montant des travaux est estimé à 16 565 Euros soit 19 811,74 Euros TTC.

### **Travaux de remise en état partie centrale de l'estrade de l'autel :**

Entreprise EURL MENUISERIE CORDIER THIERRY de DAUDES (Aube) devis S09.395 du 19/09/2009.

Comprenant fourniture et pose de renfort sous estrade derrière l'autel principal, après démontage parquets partie centrale, remise en état partie principale échange parquets, pose parquets renfort et réadaptation parquet dans le cadre central estrade ( parquet chêne massif).

Le montant estimé des travaux est de 530 euros HT soit 633.88 Euros TTC

### **Travaux d'accessibilité église :**

Entreprise EURL MENUISERIE CORDIER THIERRY de DAUDES (Aube) devis F10.423 du 15/02/2010.

Comprenant la fourniture et pose plan incliné CTBX épaisseur 22mm avec renfort pour le positionnement au sol. Fixation amovible du plan incliné ( dim 2.50 x 100m) sur marche, correspondant à une pente de 6%.

Les travaux sont estimés à 350 Euros HT soit 418,60 Euros TTC.

Le Conseil après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**ACCEPTE** le programme de travaux de restauration de l'église SAINT PIERRE SAINT PAUL détaillés ci-dessus comme suit :

**Travaux de rejointement des voûtes de la nef croisée du transept et bas côté de l'église :**

Entreprise LEON NOEL de la CHAPELLE ST LUC devis 09/10 du 12 Février 2010.

Comprenant l'installation du chantier, la pose et dépose des échafaudages en rotation sur les différentes zones de travaux, la protection du mobilier, la dégradation des joints et calfeutrement en voûte, la réfection des joints et calfeutrement compris armature pour partie large, et le nettoyage du chantier.

Le montant des travaux est estimé à 14 749,40 Euros HT soit 17 640,28 Euros TTC.

**Travaux de ventilation dans le chœur de l'église :**

Entreprise LEON NOEL de la CHAPELLE ST LUC( Aube) devis 04/10 du 26/01/2010.

Comprenant le percement dans le mur du chœur de 2 ventilations, la pose de grilles en fonte extérieur, un gainage PVC avec les boiseries intérieures compris raccord.

Le montant des travaux est estimé à 1 160 Euros HT soit 1 387,36 Euros TTC.

**Travaux de restauration des boiseries du chœur :**

Entreprise MENUISERIE D'ANTAN de LA LOGE AUX CHEVRES (Aube) devis DE0288 et DE0289 du 28/01/2010.

Comprenant la remise en état des boiserie du chœur – boiserie à cadre d'assemblage et panneaux du chœur (côté Nord)- boiserie à cadre d'assemblage et panneaux du chœur côté Sud. Dépose et transport en atelier, démontage, nettoyage et préparation des cadres d'assemblage, remplacement des bois défectueux, remontage des cadres d'assemblage compris traitement des faces arrières, mise en teinte et traitement de finition des bois de façade compris insecticide et fongicide, repose des boiseries.

Le montant des travaux est estimé à 16 565 Euros soit 19 811,74 Euros TTC.

**Travaux de remise en état partie centrale de l'estrade de l'autel :**

Entreprise EURL MENUISERIE CORDIER THIERRY de DAUDES (Aube) devis S09.395 du 19/09/2009.

Comprenant fourniture et pose de renfort sous estrade derrière l'autel principal, après démontage parquets partie centrale, remise en état partie principale échange parquets, pose parquets renfort et réadaptation parquet dans le cadre central estrade ( parquet chêne massif).

Le montant estimé des travaux est de 530 euros HT soit 633,88 Euros TTC

**Travaux d'accessibilité église :**

Entreprise EURL MENUISERIE CORDIER THIERRY de DAUDES (Aube) devis F10.423 du 15/02/2010.

Comprenant la fourniture et pose plan incliné CTBX épaisseur 22mm avec renfort pour le positionnement au sol. Fixation amovible du plan incliné ( dim 2.50 x 100m) sur marche, correspondant à une pente de 6%.

Les travaux sont estimés à 350 Euros HT soit 418,60 Euros TTC.

**Soit un montant total de 33 354,40 Euros HT soit 39 891.86 Euros TTC**

**SOLLICITE**, au titre des aides qui sont allouées aux édifices classés monuments historiques, une subvention auprès de l'Etat, Ministère de la Culture, de la Région et du Département de l'Aube.

**DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2010.

**ADMISSION EN NON VALEUR – CREANCE IRRECOUVRABLE:**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception en mairie le 16 mars dernier d'un état émanant de la trésorerie de Lusigny sur barse demandant l'admission en non valeur d'une créance irrécouvrable d'un montant de 110,22 euros. Il correspond à un titre de recettes émis le 31 Mai 1999 sous le N° 900101000031 pour la redevance des ordures ménagères. Le redevable a fait l'objet d'un jugement du Tribunal d'Instance de TROYES (Aube) du 13 novembre 2009 ordonnant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de rétablissement personnel.

Au vu du présent exposé,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de prononcer l'admission en non valeur du titre précité pour un montant de 110, 22 euros.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à l'émission du mandat correspondant.

DIT que les crédits sont prévus au budget.

**BUDGET PRIMITIF 2010 :**

*Section de fonctionnement :*

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **1 569 142,00 Euros**.

Elle dégage une recette permettant un virement à la section d'investissement de **135 878,00 Euros**.

La vue d'ensemble de la section de fonctionnement se présente comme suit :

Chapitre		Proposition	Vote
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 569 142,00</b>	<b>1 569 142,00</b>
011	Charges à caractère général	580 460,00	580 460,00
012	Charges de personnel	472 200,00	472 200,00
014	Atténuation de produits		
65	Autres charges de gestion courante	331 460,00	331 460,00
66	Charges financières	14 771,00	14 771,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues	32 873,00	32 873,00

023	Virement à la section d'investisss	135 878,00	135 878,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 166542,00</b>	<b>1 166 542,00</b>
70	Produits des sces, domine et vtes directes	205 700,00	205 700,00
73	Impôts et taxes	479 297,00	479 297,00
74	Dotations et participations	459 778,00	459 778,00
75	Autres produits de gestion courante	14 960,00	14 960,00
013	Atténuation de charges	5 000,00	5 000,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	1 807,00	1 807,00

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Cumul Section
<b>Dépenses</b>	<b>1 569 142,00</b>	<b>D002</b>	<b>1 569 142,00</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 166 542,00</b>	<b>R002 402 600,00</b>	<b>1 569 142,00</b>

La section de fonctionnement, dépenses et en recettes, est votée par chapitre **à l'unanimité (par 19 voix pour dont 1 pouvoir)**.

section d'Investissement :

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

## DEPENSES

Nature	R N-1	Proposition	Vote du conseil	Total
<b>TOTAL</b>	<b>153 990,00</b>	<b>320 365,00</b>	<b>320 365,00</b>	<b>474 355,00</b>
Dépenses d'équipement	153 990,00	260 725,00	260 725,00	414 715,00
Individualisées en opérations	153 990,00	260 725,00	260 725,00	414 715,00
<b>45. Opérations pour compte de tiers</b>				
<b>Dépenses financières</b>	<b>7 144,00</b>	<b>59 640,00</b>	<b>59 640,00</b>	<b>59 640,00</b>
Opérations réelles	146 846,00	320 365,00	320 365,00	474 355,00
020Dépenses imprévues				
Opérations d'ordre de section à section				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>001 Solde d'exécution reporté</b>				

## OPERATIONS VOTEES - DEPENSES

N°	Intitulé	RAR N-1	Proposition	Vote	Total
	<b>TOTAL</b>	<b>146 846,00</b>	<b>211 103,00</b>	<b>211 103,00</b>	<b>357 949,00</b>
10001	Zone artisanale	3 051,00	1000,00	1000,00	4 051,00
10002	Eglise ST Pierre	35 475,00	4 425,00	4 425,00	39 900,00
10003	Chapelle St Aventin	25 400,00			25 400,00
10004	Groupe scolaire	1 571,00	5 450,00	5 450,00	7 021,00
10005	Equipement incendie		1 600,00	1 600,00	1 600,00
10006	Terrains et bois	9 060,00	5 600,00	5 600,00	14 660,00
10007	Equipements sportifs et de loisirs	4 041,00	950,00	950,00	4 991,00
10008	Mairie	12 087,00	9 200,00	9 200,00	21 287,00
10009	Espaces verts, réseaux, voiries	18 037,00	146 843,00	146 843,00	164 880,00
10010	Autres immeubles communaux	38 124,00	36 035,00	36 035,00	74 159,00

## RECETTES :

Nature	RAR N-1	Proposition	Vote	Total
<b>TOTAL</b>	<b>65 126,00,00</b>	<b>374 857,00</b>	<b>374 857,00</b>	<b>439 983,00</b>
Recettes d'équipement	<b>28 076,00</b>	<b>- 286,00</b>	<b>- 286,00</b>	<b>27 790,00</b>
10 Dot fonds divers hors 1068				
13 Subventions d'investissement				
16 Emprunt et dettes assimilés				
20,21,23, imm. Tx annulés				
<b>Recettes financières</b>	<b>37 050,00</b>	<b>239 265,00</b>	<b>239 265,00</b>	<b>276 315,00</b>
Opérations réelles				
10 Dot fond divers hors 1068 Affectation		77 255,00	77 255,00	77 255,00
13 Subv d'Equipt	7050,00	54 492,00	54 492,00	54 492,00
16 Emprunt				
024 Produit cession	30 000,00	107 518,00	107 518,00	137 518,00
Opérations d'ordre de section à section				
Virement de la section de fonctionnement		<b>135 878,00</b>	<b>135 878,00</b>	<b>135 878,00</b>
<b>001 Solde d'exécution</b>		<b>34 372,00</b>	<b>34 372,00</b>	<b>34 372,00</b>

reporté				
---------	--	--	--	--

**OPERATIONS VOTEES - RECETTES :**

N°	Intitulé	RAR N-1	Recettes nouvelles	Total
	<b>TOTAL</b>	<b>28 076,00</b>		<b>28 076,00</b>
10001	Zone artisanale			
10002	Eglise ST Pierre CH 13	22 246,00		22 246,00
10003	Chapelle St Aventin CH 13			
10004	Groupe scolaire CH 13	2 060,00		2 060,00
10005	Equipement incendie CH 13			
10006	Terrains et bois CH 13			
10007	Equipements sportifs et de loisirs	2 000,00		2 000,00
10008	Mairie CH 13	1 770,00		1 770,00
10009	Espaces verts, réseaux, voiries CH 13			
1010	Autres immeubles communaux			

La section d'investissement (dépenses et recettes) est votée par chapitre par opération à **l'unanimité , par 19 voix pour dont 1 pouvoir).**

La section d'investissement s'équilibre pour un montant de **474 355,00 Euros.**

Le déficit d'investissement des restes à réaliser de 2009 de 54 492,00 Euros est couvert par une réserve au compte 1068.

L'ensemble des arbitrages des commissions a été retenu.

**Informations et questions diverses :**

*M Peucheret :*

Une réunion sur l'intercommunalité est prévue à Lusigny sur Barse le 19 avril à 20H30.

*M Royer :*

La remise des composteurs est prévue le 10 avril à 10H zone artisanale.

*M Ployé :*

Où en est on de l'éventuelle acquisition de terrains auprès de la société DISLAUB ?

*M Peucheret :*

Une lettre a été adressée à son directeur afin qu'il nous fasse une offre. Il s'agit de deux terrains derrière le centre de loisirs et la salle polyvalente. Des crédits viennent d'ailleurs d'être votés au budget pour lesquels ses explications viennent d'être données.

*Mme Riché :*

Mme Bagattin, absente aujourd'hui, demande de l'aide pour placer les œufs avant l'arrivée des enfants dimanche de Pâques.

*M Specte :*

Fixation d'une date de réunion pour l'élaboration du cahier des charges de l'étude qui sera lancée pour le centre socio culturel. Après concertation la date du 4/05 à 20H30 est retenue.

*M Samuel :*

Rappelle que le conseil d'école élémentaire a lieu le 30/03 à 18heures.

*Mme Quesnel :*

Un désherbage des trottoirs sera-t-il fait cette année ?

*M Royer :*

Oui le désherbant a été acheté et livré.

*M Lagoguey :*

Après renseignements pris auprès du président du Syndicat de l'aménagement de la vallée de la Seine concernant des travaux à effectuer d'urgence sur les rives de Seine, celui-ci m'a annoncé que rien n'est prévu cette année.

*M Peucheret :*

Aucune réponse n'a été faite au courrier que j'ai adressé moi-même. Il semble néanmoins urgent de relancer ce dossier.

*M Lagoguey :*

Invite les membres du conseil à assister à l'élection de Miss Pays aubois qui se déroulera le 17/04 à 20H30, cette manifestation est à l'initiative de l'A.S.V. Cyclo.

*M Callendreau :*

Annonce son départ prochain pour la Guadeloupe, cette séance de conseil étant la dernière à laquelle il assiste.

*Mme Mariette :*

Annonce et invite les membres du conseil aux festivités organisées par la ludothèque pour ses 10 ans à Saint Parres les Vaudes le 24/04/2010.

Séance levée à 23h47.